

Coénove au Congrès Hlm « Transition écologique : innover sans opposer sobriété et progrès »

Paris, le 26 septembre 2024 – Coénove a participé les 24 et 25 septembre au 84^{ème} Congrès Hlm organisé par l'Union sociale pour l'habitat (USH), membre de l'association. L'événement, placé sous le signe de l'innovation, « Les Hlm, l'innovation en mouvement », a rassemblé l'ensemble des acteurs du logement social autour de thématiques liées à la transition écologique.

Cette année, le Congrès s'est concentré sur les initiatives en région, avec en point d'orgue, pour la filière gazière, les récompenses des bailleurs sociaux lauréats de l'appel à projets « Logement Social engagé Gaz Vert ». Ce concours, qui récompense les bailleurs sociaux engagés, a mis en avant des projets exemplaires à travers toute la France. Ces initiatives valorisent l'usage des gaz verts dans des boucles locales d'énergie qui font sens pour les locataires et contribuent à l'objectif national de décarbonation.

Un des temps forts de cette édition, fut également la table ronde intitulée « *Transition écologique : régler ou innover ?* » avec la participation de Jean-Charles Colas-Roy, Président de Coénove, aux côtés de plusieurs intervenants de premier plan tels que :

- Antoine Detourné, Délégué général de ESS France
- Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole
- Karine Lascols, Directrice générale de DOMANYS
- Valérie Lenormand, Directrice générale de la SHLMR
- David Rousset, Secrétaire général de l'Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC)
- Olivier Sichel, Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts, Directeur de la Banque des Territoires

Au cours de son intervention, Jean-Charles Colas-Roy a rappelé l'importance de rendre les citoyens pleinement acteurs de la transition écologique, en insistant sur le concept d'appropriation plutôt que celui d'acceptabilité. Son message a résonné auprès des autres intervenants, qui partageaient cette vision. Il a également pointé les impacts négatifs d'une multiplication des normes et d'un empilement des réglementations, souvent à l'origine de surcoûts et de délais supplémentaires pour ceux qui souhaitent innover. Prévisibilité, stabilité et simplification devraient être les leitmotivs des prochains mois pour favoriser l'innovation, la réalisation rapide des projets de transition écologique et l'atteinte de nos objectifs ambitieux de baisse de consommations énergétiques.

Le Président de Coénove a souligné l'importance de ne pas opposer innovation, sobriété et efficacité énergétique, affirmant que la rénovation des bâtiments avec des équipements innovants et performants, comme par exemple la chaudière THPE (30% de réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre) ou l'hybridation des systèmes



Energies nouvelles – Gaz verts – Mix pluriel
(jusqu'à 80% de réduction des gaz à effet de serre), permet de bien dimensionner les projets, de consommer de manière optimale et d'optimiser la dépense publique en favorisant le pouvoir d'achat des ménages. La complémentarité des énergies a également été mise en avant, un point sur lequel l'USH est très attentive car pour réussir la transition énergétique, il faudra miser sur toutes les sources d'énergies renouvelables, en particulier les gaz verts, énergie locale, stockable et renouvelable.

Le coût de l'énergie va augmenter dans les années à venir avec le développement en France des capacités de production d'énergies renouvelables et bas carbone. Les énergies renouvelables électriques nécessitent de grands investissements dans les réseaux de transport et de distribution et pour la gestion de l'intermittence. En France, nous avons la chance de bénéficier d'électrons décarbonés (nucléaire, hydroélectricité, ENR) et de gisements de gaz verts (estimés à 320 TWh) supérieurs à la consommation de gaz projetée du pays en 2050 (240 TWh). Il ne faut donc pas opposer les vecteurs énergétiques car on ne pourra pas tout électrifier et la résilience de nos systèmes énergétiques résultera de la complémentarité des énergies et des vecteurs.

Coénove appelle par ailleurs à une grande loi quinquennale de rénovation énergétique des bâtiments, à l'instar de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, qui permettrait de donner aux acteurs du secteur de la visibilité, essentielle pour planifier les investissements et accélérer la rénovation du parc immobilier, enjeu clé de la réduction des consommations énergétiques.

Jean Charles Colas-Roy, Président de Coénove : « *Les bailleurs sociaux sont fortement engagés dans l'amélioration et le verdissement de leurs parcs de bâtiments. Coénove est heureux de travailler aux côtés de l'Union sociale pour l'habitat dans l'objectif d'accélérer le verdissement du gaz et de faciliter le déploiement des équipements performants et innovants (chaudières THPE, hybridation,...). Réduire les consommations et verdir les vecteurs énergétiques répond à un double impératif de décarbonation et de lutte contre la précarité énergétique. Justice sociale et transition écologique doivent aller de pair pour faciliter l'acceptation des innovations et des changements à mettre en œuvre.* »

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la sobriété et la complémentarité des énergies ainsi que du rôle des gaz verts dans la stratégie énergétique de la France afin de préserver la souveraineté énergétique du pays, la sécurité d'approvisionnement et le pouvoir d'achat des Français.

L'association se mobilise pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Pour en savoir plus : www.coenove.fr

Contact presse – A+ Conseils

Marion LEBEL
06.76.02.57.47

marion@aplusconseils.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83

christelle@aplusconseils.com